

Verband der Psychomotoriktherapeutinnen und -therapeuten
Association des thérapeutes en psychomotricité
Associazione dei terapeuti della psicomotricità



psychomotorik schweiz
psychomotricité suisse
psicomotricità svizzera

Rapport annuel 2015

Éditorial

Connaître le navire et orienter les voiles

Il y a un an, c'est avec plaisir et respect que j'ai accepté de prendre la présidence de l'association. Au cours des premiers mois dans ce poste, qui venait juste d'être créé, j'ai cherché à en obtenir une vue d'ensemble et j'en ai découvert les tâches multiples et variées. J'ai été très heureuse de pouvoir compter sur un Comité central (CC) engagé et sur une secrétaire compétente en la personne de Nicole Messner. Les opinions et les expériences sont mutualisées et partagées, les échanges nourris, la coopération constructive et ciblée.

Dès les premiers mois, il s'est avéré que le temps de travail de 15 pour cent alloué pour ce poste était trop juste, et que les différentes séances et la coordination avec le secrétariat absorbaient pratiquement tout. Il était insuffisant pour réaliser des projets, assumer les multiples tâches au sein de l'association et s'occuper de développer le réseau. C'est pourquoi le CC a accepté d'augmenter à 25 pour cent le degré d'occupation pour la fonction de présidente de l'association, de façon à pouvoir dégager plus de temps pour les réflexions stratégiques et leur mise en œuvre, les adaptations structurelles et le positionnement dans le contexte politico-juridique.

Priorités

Au cours de l'année écoulée, je me suis en priorité occupée des trois domaines suivants, en plus des thèmes d'actualité et des affaires courantes:

- Nouer des contacts: faire la connaissance des représentant-e-s des sections et sous-sections, créer des liens et se tenir au courant des préoccupations et des chantiers en cours dans les cantons et les régions. Un prochain objectif sera de les rendre plus visibles et mutuellement accessibles.
- Retour aux racines: renforcer le domaine de la santé en tant que deuxième axe à côté de celui du domaine pédago-thérapeutique.
- Apprivoiser le vent et orienter les voiles: dans le champ d'action triangulaire droit-politique-science, développer une stratégie, dégager des synergies, entretenir le réseau et remplir notre mission clé.

La grande équipe

En lien avec les négociations avec le SSP (Syndicat des services publics) et les réflexions concernant les structures de l'association, il a été très impressionnant de constater que près d'un quart des membres s'engage activement dans le travail associatif. Cela m'amène à croire que l'engagement en matière de politique professionnelle est autant ancré en nous que l'intérêt professionnel pour la compréhension et l'approche holistiques de l'humain. Je tiens à vous en remercier très sincèrement toutes et tous, car cet énorme engagement nous donne de la consistance au niveau politique et juridique et permet de nous développer sur le plan scientifique et des contenus.

Orientons les voiles et bon vent pour cette nouvelle année associative!



Simone Reichenau, Présidente

Département Politique associative

Compte rendu du département

Quelle stratégie est porteuse?

Simone Reichenau

Au cours de cette première année à la tête de l'association, il est apparu que certains départements et compétences se recoupaient parfois et qu'une étroite collaboration s'imposait entre les responsables de département. Face à ce constat, Simone Reichenau (département politique associative) et Kristin Egloff-Lehner (politique professionnelle) ont traité certains dossiers ensemble.

SSP: quel rapprochement convient le mieux?

Conformément au mandat lui ayant été conféré par les membres lors de la dernière assemblée générale, le Comité central (CC) a mené des négociations avec le SSP et élaboré deux modèles possibles de collaboration. Simone Reichenau, Kristin Egloff-Lehner et Nicole Messner en tant que représentantes de Psychomotricité Suisse ont rencontré à plusieurs reprises Judith Bucher du SSP pour négocier sur le financement, les conditions et la teneur des contrats correspondants. Pour résumer, les négociations ont eu une issue très positive, puisqu'une collaboration serait possible sans surcoût financier, autrement dit sans augmentation de la cotisation annuelle pour nos membres.

Le SSP dispose d'une grande expérience en rapport avec les aspects juridiques et politiques des négociations et pourrait, grâce à ses collaborateurs/trices compétents, nous apporter son soutien par rapport à nos préoccupations cantonales précisement. Il n'en demeure pas moins clair qu'il n'appartient qu'à nous d'apprécier l'impact en termes de politique professionnelle et de définir les contenus spécialisés. Il se pose par ailleurs la question de savoir si les autres pistes pour renforcer l'association dans les domaines juridique et politique ont été suffisamment examinées. C'est pourquoi le CC a décidé de faire un pas en arrière et de commencer par définir une stratégie globale afin de pouvoir mieux apprécier le rapprochement qui sera le plus judicieux pour atteindre les objectifs fixés.

Retraite: où voulons-nous aller?

Afin d'approfondir toutes ces questions, le CC part en retraite quelque temps avant l'assemblée générale (AG). Nous nous faisons accompagner par Judith Näf, avocate, et par un conseiller externe expérimenté dans les processus de développement stratégique et associatif. Notre objectif est de définir une stratégie globale avec des objectifs de court, moyen et long terme, ainsi que les moyens nécessaires à leur réalisation, tout en tenant compte des différents tâches et contenus de l'association professionnelle. Nous serons en mesure de fournir de plus amples renseignements à ce sujet lors de l'AG.

Structure: quelle association voulons-nous?

Dans le cadre des négociations avec le SSP, nous nous sommes également penchés sur des questions structurelles internes. Lors de deux rencontres avec les comités de section, Simone Reichenau et Nicole Messner, nous nous sommes d'abord intéressées aux spécificités et aux points communs des trois sections. Dans une deuxième étape, une discussion a été menée sur les avantages et les inconvénients des différents modèles, suivie d'une réflexion sur l'harmonisation.

Il est apparu que notre association est bien structurée, mais que l'organisation à trois niveaux avec le CC, les sections et les sous-sections soulève certaines questions. La recherche de membres actifs/ves, la redondance et la lourdeur de certains processus, ainsi que l'optimisation des ressources, ont été discutées. En réalité, à cause de la réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT), de nombreuses compétences décisionnelles ont été transférées aux cantons, en conséquence de quoi les sous-sections sont concernées et impliquées de manière plus directe. En ce qui concerne la vue d'ensemble, la circulation de l'information et la collaboration, une organisation à deux niveaux, avec le CC et les sous-sections, pourraient avoir un fonctionnement plus direct et rationnel.

Un groupe de travail s'occupera de l'élaboration de modèles à deux niveaux, qui seront présentés au CC et à l'AG le moment venu. Le grand travail accompli par les sections doit faire l'objet d'une nouvelle répartition et de nouvelles structures de collaboration doivent être créées. Cet aspect est déterminant.

Service de médiation

A la recherche de renfort en Romandie!

Marianne Abegglen et Regula Binkert Kaiser

Des demandes de conseils, d'informations et de soutien ont été adressées sur les thèmes suivants:

- attitudes et opinions différentes au sein de l'équipe: faut-il adopter un positionnement commun vis-à-vis de l'extérieur?
- secret professionnel / protection des données / protection de la personnalité;
- question sur l'offre du service de médiation;
- problèmes liés au tabagisme;
- droits et devoirs en cas de représentation;
- modifications au niveau de l'enregistrement du temps de travail: comment les gérer?
- congédiement pour cause de non-conformité aux exigences professionnelles;
- critique sur les méthodes de travail et la durée de la thérapie de la part de la direction et de l'autorité de nomination.

Deux demandes venaient de Suisse romande. Les médiatrices sont une fois de plus à la limite de leurs capacités: elles sont toutes les deux germanophones. Voici douze ans qu'une médiatrice francophone est recherchée, sans succès. A l'aide de services de traduction sous forme écrite, ou quand le temps presse et qu'il faut agir, le soutien du service de médiation est jugé insatisfaisant par les deux parties. C'est pourquoi nous lançons un appel avec insistance:

Si tu fais partie de l'association professionnelle et que tu parles français, serais-tu disposé-e à soutenir les médiatrices dans leur travail?

Dans ce cas, manifeste-toi!

Tu seras le ou la bienvenu-e!

En septembre 2015, lors d'un séminaire d'information d'une journée entière, Regula Binkert a présenté aux étudiants-e-s de dernière année de la haute école intercantonale de pédagogie curative (HfH) le code de déontologie de la profession, les obligations en matière d'éthique professionnelle et le service de médiation.

Mandat permanent «Forum européen de psychomotricité»**Le Forum européen de psychomotricité fête ses 20 ans**

Regula Seeholzer

L'objectif du Forum Européen de Psychomotricité est de promouvoir les échanges et de renforcer la psychomotricité dans l'espace Européen.

Notre homologue belge a organisé l'académie des étudiants de l'EFP à Bruxelles (BE) à la mi-mars 2015. Représentée par une vingtaine d'étudiantes et étudiants, la Suisse y était la délégation la plus importante. Les réunions de la commission se sont également tenues en marge de l'académie. Beatrice Bieri a représenté l'association Psychomotricité Suisse pour la première fois au sein de la commission Profession. Martin Vetter a dû annuler sa participation à la dernière minute en raison d'une blessure. Après les séances de travail intensif, les participants ont eu le temps d'échanger pour enrichir leurs connaissances sur la pratique dans les autres pays, par exemple autour d'un repas commun. Regula Seeholzer a participé dans le même temps à la séance du comité de l'EFP à Bruxelles. Lors d'une rencontre du comité avec un député de l'UE, il a en outre été question de la reconnaissance des professionnels et de la mobilité au sein de l'UE.

Regula Seeholzer a participé à l'assemblée des délégués de l'EFP à Vienne (AT) à la fin septembre 2015. Parallèlement aux affaires statutaires, celle-ci a confirmé le plan stratégique 2015 à 2018. L'EFP fêtera son 20^e anniversaire à l'occasion de la Journée européenne de la psychomotricité le 19 septembre.

L'association Psychomotricité Suisse est maintenant représentée activement au sein de l'EFP avec Beatrice Bieri dans la commission Profession, Michèle Schumacher dans la commission Education et Martin Vetter dans la commission Science & Research. Grâce à la constance de ses membres, la commission parvient à fournir un travail plus intense. En plus de son mandat de déléguée, Regula Seeholzer a également la fonction de caissière du comité de l'EFP. La proximité entre le comité de l'EFP et le CO du congrès représente un avantage de taille pour l'organisation du congrès 2016 à Lucerne.

Mandat temporaire: «Congrès 2016»**Congrès 2016: le compte à rebours a commencé!**

Anina Brunner

En 2015, le travail du CO est devenu de plus en plus concret. Lors des différentes séances, nous avons cherché et trouvé des orateurs/trices, discuté du programme cadre, décidé de la langue des conférences et choisi l'article publicitaire. Nous avons également déterminé les chambres d'hôtel à réserver et nous sommes renseignés sur les possibilités d'hébergement chez des particuliers.

Une fois que le Comité scientifique a eu statué sur les Lectures, Short Presentations et Posters, nous avons pu procéder à la répartition des exposés. Lors d'un week-end, nous avons classé toutes les contributions et ainsi constitué des parties captivantes, ce qui nous a permis de publier ensuite un programme varié sur notre site Internet.

Depuis octobre, les inscriptions ont commencé, et les questions les plus diverses nous ont été posées par e-mail. Nous avons fait de la publicité pour le congrès dans différentes revues et avons cherché des sponsors et des entreprises ayant envie de présenter leurs produits lors du congrès.

Nous avons également eu des réunions avec le bureau d'organisation des congrès et le service de restauration. Nous avons par ailleurs visité à plusieurs reprises le lieu devant accueillir le congrès, la Kantonsschule située à l'Alpenquai.

Le travail au sein du CO du congrès est très diversifié et devient de plus en plus intéressant au fur et à mesure que le congrès de mai 2016 approche.

Mandat temporaire « Albanie »

Tables rondes : Espace de parole précieux

Léo Delabays

Suite à la création de l'Association Albanaise pour la Psychomotricité et à son entrée officielle au Forum Européen de Psychomotricité (EFP) d'une part, et aux échéances de fin de financement approchant d'autre part, nous sommes à un tournant de nos activités qui nécessite une redéfinition de nos buts et stratégies pour la suite. Les discussions sont animées et les membres du comité de fondation sont enthousiastes.

En collaboration avec l'Association Albanaise pour la Psychomotricité (Sh.P.Sh.), nous avons pu mener à bien les actions suivantes :

- L'Albanie est à présent membre officiel de l'EFP ! La déléguée est Ingrid Trajani (www.psychomot.org/members/delegates), présidente de l'Association Albanaise pour la Psychomotricité Shoqata e Psikomotricitetit Shqiptare (Sh.P.Sh.)
- Les membres de la Sh.P.Sh. se réunissent toutes les 3 semaines dans la salle de psychomotricité de la Shtepia e Kuqe, à Tirana, lors de Tables Rondes durant lesquels ils peuvent échanger sur leur pratique à partir de certains thèmes propres à la psychomotricité. Ces rencontres sont gratuites et ouvertes à toute personne intéressée par la psychomotricité.
- L'ouvrage de Stéphanie Muggli et Estelle Terradillos Mettraux, Interventions en psychomotricité - Un mouvement vers soi et les autres, désormais traduit en albanais, sert de support à ces discussions. Lors du séjour de Léo Delabays en Albanie en juillet dernier, les membres ont exprimé leur attachement à ces tables rondes qui offre des éléments éclairants pour leurs pratiques ainsi qu'un espace de parole précieux et ressourçant face à l'usure professionnelle dans le contexte institutionnel singulier qui est le leur.
- Jusqu'en juin, Eneda Gjyriqi a poursuivi son activité de psychomotricité auprès des enfants du centre de la Maison Rouge (Shtepia e Kuqe), dans la salle de psychomotricité. Au passage, nous la félicitons pour l'obtention de son diplôme en psychologie !
- En juillet, 4 étudiants en psychomotricité de la Hets ont effectué leur stage d'observation au sein de la Maison Rouge et dans d'autres institutions de Tirana. Ce séjour a été l'occasion de rencontres et d'échanges enrichissants, tant pour les professionnels albanais que pour les étudiants dont les connaissances ont été très sollicitées. Ils sont très reconnaissants de l'accueil et de la confiance qui leur ont été témoignés !

Du fait d'un congé maternité puis de soucis de santé de son enfant, Eneda n'a pas pu être présente à la maison rouge durant le 2ème semestre Maison Rouge. Elle a fait part de son souhait de reprendre ses activités dès que possible. Ça sera l'occasion de régulariser son nouveau statut d'employée diplômée.

Département Politique professionnelle

Compte rendu du département

Professionalisation et positionnement

Kristin Egloff

Actualités du Comité central

Simone Reichenau en tant que nouvelle présidente

Renforcement des mandats du CC au niveau administratif et pour la présidence

Avec un grand plaisir et un certain soulagement, l'assemblée générale de mai 2015 a élu Simone Reichenau présidente. Nous pouvons ainsi compter sur une professionnelle compétente et sympathique, qui a exercé dans les deux régions linguistiques de Suisse et dispose d'une longue expérience en matière de politique professionnelle, sociale et environnementale. Avec le nouveau mandat de présidente assumé dans le cadre d'un poste à 15%, une étape importante a été franchie vers la professionnalisation du CC. Dans le même temps, le degré d'occupation de Nicole Messner dans le domaine administratif est passé de 45% à 50%. Pour la présidence, une nouvelle augmentation du temps de travail à 25% paraît indiquée pour 2016. L'expérience nous montre qu'il est important et nécessaire de professionnaliser le travail associatif en dotant le comité de structures contraignantes. En tant que professionnelles compétentes, expérimentées et engagées, Simone Reichenau et Nicole Messner sont des piliers de notre association professionnelle.

Variantes de contrat avec la SSP: une discussion de fond s'impose!

Le comité central a travaillé intensivement sur des sujets relatifs à la politique associative et professionnelle. Les questions liées à la reconnaissance professionnelle et au financement du traitement de psychomotricité occupaient le premier plan. Il est alors apparu clairement qu'un soutien juridique compétent était indispensable. Désormais, Judith Naef, avocate à Zurich et Baar, est disposée à nous assister et à nous conseiller sur les questions juridiques et de politique professionnelle.

Selon la décision prise lors de l'AG 2015, l'association a examiné la possibilité d'une collaboration éventuelle avec la SSP et conformément au mandat, elle a élaboré deux modèles d'affiliation. Lors des rencontres entre les représentantes de Psychomotricité Suisse et Judith Bucher du SSP, il est apparu que certains points relatifs à une adhésion éventuelle manquaient encore de clarté:

- une affiliation obligatoire au SSP aurait pour effet que les structures internes existantes de l'association devraient être entièrement revues (se reporter aussi aux considérations internes de l'association; Simone Reichenau).
- Même une adhésion au SSP ne permettrait pas de résoudre facilement le problème épineux de la reconnaissance spécialisée de notre profession (notamment pour les thérapeutes qui travaillent dans le domaine médico-thérapeutique).

Il en résulte les questions suivantes, que nous devons nous poser de manière prioritaire cette année:

- Comment les thérapeutes en psychomotricité se positionneront-ils en Suisse dans le domaine de la santé et dans le domaine pédagogique (âgé préscolaire/intégration précoce)?
- Quelle direction l'association doit-elle prendre et quelles adaptations structurelles internes s'imposent?

Pour mener ces réflexions et ces discussions, il est important de définir une stratégie globale. Une retraite du CC est prévue à la mi-avril 2016, à laquelle participeront Maître J. Naef et d'autres spécialistes externes.

Questions de reconnaissance

L'ancrage légal de la formation au niveau fédéral et la reconnaissance nationale de l'exercice de la profession ont toujours une grande importance. Depuis plusieurs années, la formation est bien reconnue sur le plan pédagogique par la Conférence des directeurs de l'instruction publique (CDIP) et est ancrée légalement. Avec l'introduction de la nouvelle loi sur les professions de la santé (LPSan), dans laquelle sont par exemple reconnus les ergothérapeutes, les sages-femmes et d'autres groupes professionnels du secteur médico-thérapeutique, un élargissement de la reconnaissance avec l'intégration des thérapeutes en psychomotricité, notamment dans le secteur médico-thérapeutique, marquerait un pas significatif.

Élargissement et consolidation de la reconnaissance professionnelle par la CDIP

Ancrage dans la LPSan

La rencontre avec le SEFRI (Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation) qui a eu lieu au début de l'année passée a d'une part confirmé la reconnaissance effective de la formation professionnelle par la CDIP (Conférence des directeurs de l'instruction publique). D'autre part, une décision négative provisoire a été prise au sujet de l'admission des thérapeutes en psychomotricité dans la nouvelle loi sur les professions de la santé (LPSan).

Les thérapeutes continuent à être bien positionnés dans le domaine péda-go-thérapeutique (p. ex.: dans le milieu scolaire ou dans les institutions de pédagogie curative scolaire). Dans le domaine de la santé toutefois, le flou demeure au sujet de la reconnaissance médico-spécialisée et à partir de celle-ci, du financement des unités thérapeutiques dans le secteur de la santé.

Il importe de sonder toutes les options susceptibles de renforcer la psychomotricité dans le domaine médico-thérapeutique. Le recours à des conseils juridiques vise à:

- évaluer les possibilités de reconnaissance par une intégration dans la LPSan.
- déterminer dans quelle mesure les négociations relatives à l'admission en tant que méthode de thérapie complémentaire doivent être poursuivies (www.oda-kt.ch/fr/, cf. mandat thérapeutes en psychomotricité et thérapeutes complémentaires)

Refus de la reconnaissance au plan fédéral des thérapeutes en psychomotricité en tant que thérapeutes en médecine complémentaire

L'affiliation à l'Association Suisse des Thérapies Psycho-Corporelles (ASTPC) avait pour but d'obtenir une reconnaissance professionnelle au niveau fédéral des thérapeutes en psychomotricité (avec d'autres psychothérapies axées sur le corps) en tant que thérapeutes complémentaires nouvellement reconnus. Une telle étape serait notamment significative pour les thérapeutes travaillant de manière indépendante dans le secteur médico-thérapeutique. Une reconnaissance fédérale par l'OrTra TC (Organisation du Monde du Travail Thérapie Complémentaire) pourrait vraisemblablement avoir une influence considérable sur la prise en charge par les caisses-maladie. Le SEFRI (Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation) a donné pour mandat à l'OrTra TC d'évaluer les formations officielles dans le domaine des thérapies complémentaires et de les reconnaître le cas échéant. En mars 2015, l'OrTra TC a rejeté la demande de reconnaissance professionnelle de l'ASTPC en tant que thérapie complémentaire reconnue, dans laquelle étaient intégrés les thérapeutes en psycho-

motricité. Il convient ici de remercier sincèrement Anne Dupuis-de Charrière et Isabelle Quiminel, qui se sont occupées pendant des années avec Lucien Gamba de ces questions de reconnaissance importantes, et qui ont effectué avec endurance et persévérance les travaux préliminaires non négligeables correspondants.

Nouveau mandat «Thérapeutes de la psychomotricité dans le domaine de la santé» en lieu et place du mandat «Psychomotricité et diplôme fédérale en thérapie complémentaire»

Fin 2015, le mandat temporaire «Psychomotricité et diplôme fédéral en thérapie complémentaire» a pris fin. Les thèmes de fond sont transférés dans le nouveau mandat temporaire «Thérapeutes de la psychomotricité dans le domaine de la santé». Les objectifs du mandat sont de renforcer la position de la psychomotricité dans le domaine de la santé, d'obtenir la reconnaissance de la psychomotricité en tant que profession de la santé et de garantir le financement des prestations dans le domaine de la santé. Ces objectifs s'inscrivent dans le long terme et nécessitent de la patience et de la persévérance. Dans un premier temps, il s'agit d'examiner de manière approfondie les différentes options et leurs perspectives de réussite. Avec Nicolas Bigot et Isabelle Thürlemann, deux membres expérimentés, sont en charge de ce mandat. De plus, cette collaboration permet de garantir les échanges d'expériences et la collaboration entre la Romandie et la Suisse alémanique.

Nouveau mandat 2015: révision des recommandations thérapeutiques relatives à la pédiatrie pour les enfants présentant des troubles spécifiques du développement des fonctions motrices (TFM)

Cette affection autrefois appelée «débilité motrice» est aujourd'hui désignée par le terme «trouble spécifique du développement des fonctions motrices» (TFM) dans le jargon médical. Elle se manifeste chez les enfants par des difficultés de coordination des mouvements (difficultés à s'habiller et se déshabiller, à manger avec des couverts ou à écrire). Toutefois, elle n'est liée à aucune autre pathologie médicale sous-jacente.

Les trois critères suivants doivent être remplis:

1. Capacités motrices nettement diminuées
2. Limitation dans les gestes de la vie courante ou dans les résultats scolaires
3. Aucune autre origine physique ou neurologique.

Selon les estimations, 5 à 6% des enfants sont atteints de TFM. Nous connaissons ce type de limitations lors des séances de psychomotricité, en particulier lorsque nous travaillons dans un contexte scolaire.

En 2011, un groupe d'experts internationaux avait rédigé des recommandations thérapeutiques relatives à la pédiatrie. Malheureusement, Psychomotricité Suisse n'avait pas été prise en compte pour une coopération. Depuis l'automne 2015, l'association professionnelle Psychomotricité Suisse fait partie du groupe de travail (GT) pour la révision des recommandations (d'octobre 2015 à juillet 2016) et peut ainsi faire valoir nos revendications. Kristin Egloff a été mandatée pour représenter l'association dans ce GT. Un grand merci à Myrtha Häusler (HfH) qui nous conseille et nous soutient au niveau de la mise en forme de nos revendications.

Les objectifs du mandat sont:

- Dans les recommandations revues (2016), mentionner la thérapie de psychomotricité en tant qu'intervention thérapeutique recommandée en plus, au même titre que la physiothérapie, la motopédie ou l'ergothérapie.

- Il sera toutefois utile de continuer à convaincre la société de pédiatrie. De plus, il faudra renforcer le réseau avec les centres de formation, de même que les études sur l'efficacité gagneront en importance.

Autres mandats importants de politique professionnelle

Établissement de l'écriture de base à l'école en Suisse alémanique

L'association Psychomotricité Suisse s'est engagée fermement en faveur de la décision de la Conférence suisse alémanique des directeurs de l'instruction publique (D-EDK) de passer à l'écriture de base (abandon de l'écriture liée). Les thérapeutes en psychomotricité accompagnent les enfants dans le développement d'une écriture personnelle. Il est d'autant plus important pour l'association qu'ils soient impliqués dans le processus de transition. Psychomotricité Suisse recommande aux thérapeutes en psychomotricité au bénéfice de la formation correspondante de collaborer dans les écoles au niveau de la restructuration vers l'écriture de base en Suisse alémanique. Pour le CC, Christina Liner et Angelika Murmann sont responsables de ce mandat.

Domaine petite enfance

Afin de rendre visibles l'association et la profession dans le domaine préscolaire, de rassembler des informations, et si possible d'exercer une influence dans le domaine du développement et du soutien de l'accueil extra-familial dans le domaine préscolaire, il existe un groupe de travail Psychomotricité dans le domaine de la petite enfance. En 2015, le groupe a tenu deux réunions, lors desquelles les participants ont échangé au sujet des projets existants dans le domaine de la petite enfance, ainsi que réfléchi à de nouvelles idées. En janvier, une journée de formation continue a eu lieu avec Vanessa Solioz à Lucerne et le titulaire du mandat, Daniel Jucker, a eu l'occasion de nouer des contacts lors de l'AG du Réseau d'accueil extrafamilial, dont l'association est un membre collectif. Le réseau est intéressé par des échanges avec les professions pédago-thérapeutiques.

Département Relations publiques

Compte rendu du département

Un exercice périlleux entre «vouloir» et «pouvoir»

Simone Opravil

Après 16 mois d'activité au sein du CC, c'est la première fois que j'ai à rédiger une rétrospective annuelle. J'ai été élue lors de l'AG extraordinaire de 2014, alors que le CC manquait de membres et que nous n'avions pas encore de présidente. L'année passée, une présidente engagée a été trouvée en la personne Simone Reichenau et nous avons également pu accueillir Angelika Murmann en tant que nouvelle membre active du CC. Avec Christina, Anja, Stéphanie et Nicole, nous formons une bonne équipe, avec un bon équilibre entre les membres qui sont nouvelles et celles plus expérimentées.

Lorsque j'ai succédé Ursina Lachapelle en tant que responsable du département, je connaissais mal les structures de l'association et l'ensemble des tâches devant être effectuées. Au cours des premiers mois de mon activité, j'ai été impressionnée par le temps et l'énergie qu'il faut consacrer au travail associatif. Depuis que je me suis familiarisée avec les dossiers de mon département, je parviens également à apporter ma contribution. Je représente d'une

part mon département au sein du CC, où je suis en charge des relations publiques. Je suis d'autre part impliquée dans la réorientation de notre association, dans le prolongement bien sûr du grand travail effectué par mes prédécesseurs. En dehors du CC, j'ai eu l'occasion d'assister à un certain nombre de séances où j'ai pu observer le précieux travail des commissions Imprimés & publications, Site Internet et Bulletin. Je profite de cette occasion pour vous remercier sincèrement de votre travail, de vos idées, et de votre esprit d'équipe, ainsi que pour les heures passionnantes que nous avons passées ensemble! Sans votre engagement, le département ne fonctionnerait pas et nous ne pourrions pas effectuer pour notre profession un travail de communication aussi efficace vis-à-vis de l'extérieur. Vous contribuez également dans une large mesure au réseautage de nos membres et à la diffusion des informations importantes pour notre profession. Je me réjouis de poursuivre la collaboration avec mon équipe prodigieuse!

J'espère que durant la prochaine année associative, je réussirai à mettre en œuvre nos visions pour l'association. L'année passée, je me suis rendu compte de la difficulté de concrétiser toutes les idées. Comme ma vie professionnelle est très prenante elle aussi, le travail pour le compte de l'association doit malheureusement être mis de côté de temps à autre. La mise en œuvre de certains projets prend du temps et parfois, elle doit intervenir sous une forme moins ambitieuse. Cet exercice périlleux entre «Ce que j'aimerais bien faire» et «Ce qui est faisable» ne manquera pas de me préoccuper l'année prochaine encore, c'est certain. Néanmoins, je me réjouis de relever les défis qui m'attendent au sein du CC et dans mon département, ainsi que de continuer à collaborer avec tous ceux et celles qui apportent leur précieuse contribution.

Commission Imprimés et publications

Recommandations de publication et conseils d'articles intéressants

Isabelle Gfeller, Anita Heierle, Ursina Lachappelle

En 2015, les activités ont diminué quelque peu après des années intenses de travail autour du projet CI. Tous les imprimés ont pu être terminés en 2015.

Le dépliant à l'intention des parents et des enseignants a été remplacé par des illustrations de notre shooting photos. En décembre et en juillet, en collaboration avec l'agence, nous avons élaboré la grande affiche avec le logo actuel, le nouveau texte et les photos, pour qu'elle corresponde à notre nouvelle identité visuelle. Le flyer du service de médiation a été traduit en italien. Tous les imprimés de Psychomotricité Suisse sont maintenant disponibles dans chacune des trois langues nationales.

En collaboration avec la commission responsable du site Internet, les textes sur la psychomotricité ont été rédigés dans les différentes langues pour certains, actualisés pour d'autres, ainsi que traduits. Quelques personnes de langue maternelle nous ont apporté leur soutien actif à ce niveau et nous les en remercions! Tous les textes ont ensuite été publiés sur le site web.

En août s'est tenue une séance du département avec notre nouvelle responsable, Simone Opravil. Lors de celle-ci, nous avons défini nos repères et examiné les tâches auxquelles nous devons nous consacrer. Merci Simone de nous représenter au CC et d'y faire valoir nos préoccupations! Nous continuons à travailler en étroite collaboration avec la commission en charge du site Internet et la responsable du département. Il nous tient à cœur d'avoir un site Internet actualisé, dégageant une certaine fraîcheur et convivial. C'est pourquoi nous avons cherché à entrer en relation avec différentes maisons d'édition durant le deuxième semestre. Nous avons noué des contacts avec des revues dans le but d'être informés des articles et

publications actuels, qui pourraient présenter un intérêt pour les visiteurs/ses du site Internet.

L'examen des demandes de publication fait partie de notre mandat permanent. Nous n'avons reçu aucune demande en 2015.

Nous avons une fois de plus pu compter sur la collaboration positive et compétente de Nicole Messner. Un grand merci, Nicole!

Commission Site web

Le site Internet vit. Il reste structuré, simple et transparent

Ines De Pellegrini, Sandra Losi, Simone Huggler

En 2015, il a d'une part fallu alimenter le site web, et d'autre part concrétiser toutes les informations sur celui-ci. La commission responsable du site Internet s'est réunie à cinq reprises, dont deux en présence du webmaster Urs Bräm et une de Nicole Messner.

En 2015, notre priorité a été d'enrichir le site web en informations au niveau de l'infothèque, en veillant toutefois à ce qu'il reste clair et structuré. Nous avons ainsi commencé à mettre en ligne des publications, des articles spécialisés, des brochures, des livres et des films actuels et intéressants. Une vente de livres a permis aux membres d'acheter des livres à un prix avantageux. Nous avons complété l'infothèque par des documents d'évaluation, ainsi que des ouvrages spécialisés et de promotion.

Nous avons travaillé au développement du réseau, dans Internet et au sein de l'association, ce qui a été rendu possible grâce à une entrée Wikipedia et à un compte Google-Plus. L'infothèque a été complétée par un forum sur lequel les membres peuvent poster des commentaires. Sur celui-ci, nous prenons note de vos suggestions. Cela nous fait très plaisir! De plus, nous avons référencé notre site web sur celui de groupes spécialisés apparentés et avons intégré des liens vers leurs sites sur notre site Internet.

La traduction des textes allemands en français a été un souci permanent. Nous avons finalement lancé un appel qui nous a permis de trouver Fatima Gaougaou, une traductrice compétente, qui est toujours disponible pour l'actualisation de la version en français de notre site web.

En 2015, nous nous sommes réunis deux fois avec tout le département Relations publiques. Lors de la première séance de mai, nous avons dû prendre congé d'Ursina Lachapelle, qui s'est beaucoup engagée et a été formidable dans la fonction de responsable de département! Nous lui adressons nos sincères remerciements! Nous avons ensuite souhaité la bienvenue à Simone Opravil qui lui a succédé dans ce mandat, en nous réjouissant de notre travail commun.

Grâce au soutien compétent de Nicole et d'Urs, nous avons toujours l'impression d'être en de bonnes mains et nous sommes heureux de poursuivre notre collaboration.

Pour la nouvelle année de notre mandat, nous nous occuperons essentiellement des ajouts, des adaptations formelles et des modifications de contenu. Notre objectif reste d'entretenir le site Internet, de telle sorte qu'il soit simple, logique et structuré.

Commission Bulletin

La préférence va toujours à la version papier

Carola Eichenberger Bucher

Collaborateurs

La revue de l'association, Bulletin, a paru début mars 2015 et début septembre 2015 grâce à la collaboration de toutes les personnes impliquées dans la commission Bulletin (CB). Depuis respectivement le printemps et l'automne 2015, Gabriela Schelbert et Ursina Fuchs ont rejoint l'équipe de rédaction. La CP a dû prendre congé de collaborateurs internes et externes de longue date dans le domaine de la traduction, de la conception graphique et en charge de la rubrique «s Bulletin bi de Lüüt» (Manuela Letsch, Martin Vollmeier, Andrea Schürch), non sans leur témoigner toute sa reconnaissance. Dominique Le Hénaff a également démissionné de la CB, après des années d'engagement dans celle-ci. Nous remercions vivement Dominique pour son précieux travail et lui souhaitons une bonne continuation. La CP est à la recherche de collaborateurs pour la rédaction et la relecture des textes en français.

Aspects rédactionnels

Pour toute l'association professionnelle, c'est un grand enrichissement que des articles de la Suisse romande soient publiés dans le Bulletin. Depuis 2015, les personnes qui ne font pas partie de l'association peuvent souscrire à l'abonnement annuel au prix de CHF 30.-. L'envoi électronique du Bulletin a été introduit. Moins de dix membres ont opté pour l'envoi électronique, ce qui montre la préférence générale pour la réception du Bulletin au format papier. Les membres n'ont fait part d'aucun feed-back négatif suite à la légère augmentation du tarif pour les annonces. Toutefois, il a pu être constaté que les membres utilisent de plus en plus la plate-forme Internet de l'association pour faire de la publicité gratuite pour leurs offres de formation continue. Les objectifs fixés pour 2015 ont été atteints.

Réduction des coûts

Même si des mesures ont été engagées pour réduire les coûts, par exemple avec l'envoi électronique du Bulletin à l'étranger, les frais de traduction et les coûts fixes pour l'imprimerie restent un poste de dépenses important, puisqu'ils représentent près de CHF 19 000.-. Pour parvenir à diminuer efficacement les coûts dans ce domaine, il faudrait apporter des modifications drastiques, par exemple avec la publication des textes du Bulletin dans leur langue originale.

Département Science et recherche

Compte rendu du département

Mise au courant et continuité

Angelika Murmann

J'ai succédé à Simone Hale en tant que responsable du département Science et recherche de l'association Psychomotricité Suisse en juin 2015, au début du mois. La période qui a suivi a été captivante: j'ai dû me mettre au courant au sujet du fonctionnement de ce département, et plus généralement du travail au sein du comité central.

Après avoir pris contact et créé des liens avec les différents interlocuteurs des champs de recherche propres à la profession et apparentés, je parviens, depuis le début de mon mandat,

à avoir progressivement une vue d'ensemble des projets de recherche au niveau national et international (EFP) qui sont en cours ou planifiés, et des personnes impliquées à ce niveau. Pour l'exercice 2015, le département Science et recherche disposait d'un budget de CHF 7700.- pour permettre à l'association professionnelle Psychomotricité Suisse de soutenir financièrement des études et des projets de recherche importants pour la profession. Au cours de l'année sous revue, aucune demande de soutien de projet de recherche ou de développement n'a toutefois été reçue.

En tant que point de contact et intermédiaire entre l'association professionnelle et les demandeurs/ses potentiel-le-s, le département souhaiterait recevoir un plus grand nombre de demandes d'encouragement de projet.

Afin de simplifier la procédure de demande d'encouragement de projet auprès de l'association professionnelle Psychomotricité Suisse, un formulaire de demande a été ébauché en 2015, qui devra être publié sur le site Internet de Psychomotricité Suisse courant 2016.

Département Finances

Compte rendu du département

Le terrain a été préparé pour les futurs projets

Nicole Messner

Les comptes annuels 2015 clôturent sur un bénéfice de presque 2700 francs. Les recettes ont dépassé le budget d'environ 6000 francs. Pour ce qui est des dépenses, il y a eu de légers reports par rapport au budget:

- pour les futures réflexions stratégiques et structurelles que le comité central mènera en 2016 avec un soutien extérieur, des réserves de projet de 10 000 francs ont été constituées. Ces charges apparaissent dans le poste budgétaire «Comité central».
- Le domaine de la santé doit à nouveau être renforcé. Dans le cadre des investigations à mener, un soutien juridique sera nécessaire. Des réserves de projet ont également été constituées à cette fin.
- En juin 2015, Simone Reichenau est entrée en fonction à la tête de l'association, avec un degré d'occupation de 15%, et Nicole Messner a augmenté son temps de travail de 45 à 50%. Il est vite apparu qu'un degré d'occupation de 15% pour la direction de l'association n'était pas suffisant, ce qui a occasionné un grand nombre d'heures supplémentaires. Le comité central a accepté le paiement des heures supplémentaires pour la fin 2015.
- Des réserves ont également été constituées pour couvrir un déficit éventuel pour le congrès 2016.

Pour 2016, le comité central table sur un budget équilibré avec un léger bénéfice de 370 francs. Pour la direction de l'association, un degré d'occupation de 25% a été pris en considération pour tout l'exercice. L'enveloppe budgétaire allouée aux mandats temporaires en matière de politique associative est supérieure à celle des années précédentes car de nombreuses tâches sont imminentes pour l'organisation et la réalisation du congrès. Compte tenu des nouveaux projets temporaires dans les départements «Science et recherche» et «Politique professionnelle», les montants inscrits au budget sont supérieurs à ceux des exercices précédents. Pour les Imprimés & Publications, le budget a pu être réduit étant donné que l'actualisation des imprimés est maintenant terminée.

Comptes 2015, Budget 2016

Recettes	Budget 2015	Clôture 2015	Budget 2016
Cotisations membres actifs	224'000.00	233'070.00	233'000.00
Cotisations membres passifs	16'000.00	16'585.00	15'000.00
Pertes sur débiteurs		-3'550.00	
Intérêt		20.07	
Autre rendement		141.75	
Total des recettes	240'000.00	246'266.82	248'000.00

Dépenses	Budget 2015	Clôture 2015	Budget 2016
Politique associative	154'900.00	170'297.52	165'820.00
Secrétariat	66'800.00	71'529.63	70'900.00
Direction de l'association	14'500.00	16'944.15	30'470.00
Comité central	18'000.00	27'744.10	15'700.00
AG	16'000.00	16'710.90	16'500.00
Conseils juridiques	8'000.00	10'605.00	8'000.00
Forum européen	6'850.00	4'328.24	6'350.00
Service de médiation	1'300.00	1'195.00	1'500.00
Cotisations et abonnements	1'050.00	1'059.20	1'200.00
Mandats temporaire	22'400.00	20'181.30	15'200.00
Politique professionnelle	6'660.00	5'430.00	11'420.00
Mandats temporaire	6'660.00	5'430.00	11'420.00
Öffentlichkeitsarbeit	64'700.00	57'658.22	55'590.00
Imprimés/Publications	18'700.00	16'524.27	13'000.00
Bulletin	30'700.00	29'624.10	30'590.00
Site web	12'300.00	8'458.45	9'700.00
Relations publiques générales	3'000.00	3'051.40	2'300.00
Science & Recherche	7'700.00	2'300.00	9'700.00
Recherches scientifiques	7'700.00	2'300.00	7'700.00
Mandats temporaire			2'000.00
Finances	2'200.00	5'132.55	3'500.00
Bureau fiduciaire	2'200.00	5'132.55	3'500.00
Autres dépenses	3'500.00	2'750.00	1'600.00
Total des dépenses	239'660.00	243'568.29	247'630.00
Bénéfice	340.00	2'698.53	370.00
	240'000.00	246'266.82	248'000.00

Bilan au 31.12.2015

	Actifs en CHF 31.12.15	Passifs en CHF 31.12.15
ACTIFS		
Actif circulant		
Caisse	22.10	
Postfinance 10-12506-6	1'516.35	
Postfinance 17-234730-9	125'478.37	
Credit Suisse	51'129.72	
Débiteurs	370.00	
Actifs transitoires	1'124.65	
Avance livres	920.90	
Poste d'ajustement (actif)		
Mobilier	1'100.00	
Installation électronique	650.00	
PASSIFS		
Capitaux étrangers		
Compte de passage congrès 2016		20'726.65
Créditeurs		20'381.10
Réserve pour projets		35'000.00
Fonds Science & Recherche		10'000.00
Passifs transitoires		9'380.00
Fonds propres		
Capital de l'association		84'125.81
Bilan	182'312.09	179'613.56
Profit		2'698.53
	182'312.09	182'312.09

Verband der Psychomotoriktherapeutinnen und -therapeuten
Association des thérapeutes en psychomotricité
Associazione dei terapeuti della psicomotricità



psychomotorik schweiz
psychomotricité suisse
psicomotricità svizzera

Psychomotricité Suisse
Genfergasse 10
3011 Berne

Tél. 031 301 39 80
info@psychomotricite-suisse.ch

www.psychomotricite-suisse.ch